



BUREAU de
L'ÉTAT CIVIL

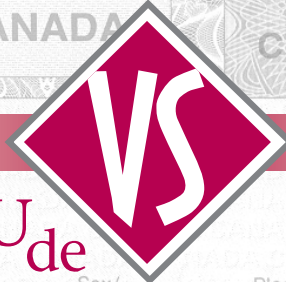
ORGANISME DE SERVICE SPÉCIAL

RAPPORT ANNUEL

2004 - 2005

Manitoba CANADA

CERTIFICATE OF BIRTH
CERTIFICAT DE NAISSANCE



Name/Nom
SMITH, JOHN

Date of Birth/
Date de naissance
JANUARY 1, 2000

Name of Father/Nom
SMITH, JAMES

Maiden Name of Mother/Nom de jeune fille de la mère
BROWN, SALLY

Registration No./N° d'enregistrement
2000-06-999999

ISSUED
DÉLIVRÉ
JANUARY 19, 2000

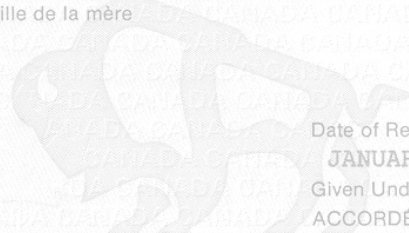
CERTIFIED EXTRACT FROM THE REGISTRATION OF BIRTH
ISSUED AT WINNIPEG
EXTRAIT OFFICIEL DU BULLETIN D'ENREGISTREMENT DE NAISSANCE
DÉLIVRÉ À WINNIPEG

BUREAU de
L'ÉTAT CIVIL

Sex/
Sexe

Place of Birth/
Lieu de naissance
WINNIPEG

0149039



Date of Registration/Date d'enregistrement
JANUARY 19, 2000

Given Under My Hand
ACCORDÉ de ma main,

ORGANISME DE SERVICE SPÉCIAL

RAPPORT ANNUEL

2004 - 2005

DIRECTOR OF VITAL STATISTICS
DIRECTRICE DE L'ÉTAT CIVIL



MINISTER OF
FINANCE

Legislative Building
Winnipeg, Manitoba, CANADA
R3C 0V8

L'honorable John Harvard
Lieutenant-gouverneur du Manitoba
Palais législatif, pièce 235
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Qu'il plaise à votre honneur :

J'ai le privilège de présenter à votre honneur, à titre d'information, le onzième rapport annuel du Bureau de l'état civil pour année financière se terminant le 31 mars 2005.

Respectueusement présenté par

L'honorable Greg Selinger
Ministre des Finances





Deputy Minister of
Finance

Room 109
Legislative Building
Winnipeg, Manitoba, CANADA
R3C 0V8
(204) 945-3754
email: dmfin@leg.gov.mb.ca

L'honorable Greg Selinger
Ministre des Finances
Palais législatif, pièce 103
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter, pour votre considération, le onzième rapport annuel du Bureau de l'état civil pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005.

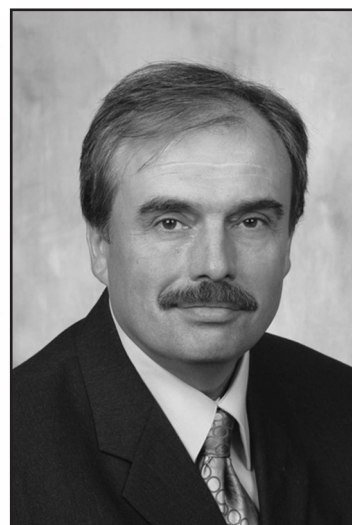
Le Bureau de l'état civil continue de travailler avec le Conseil de la statistique de l'état civil du Canada ainsi qu'avec le Conseil fédéral-provincial-territorial sur l'identité afin d'améliorer et d'accroître les mesures de sécurité sur l'identité.

Lorsque la Cour du banc de la reine du Manitoba a déclaré inconstitutionnelle la définition du mariage au Manitoba comme étant l'union d'un homme et d'une femme exclusivement, définition qui allait à l'encontre de la disposition sur l'égalité énoncée dans la *Charte canadienne des droits et libertés*, le Bureau a modifié les formulaires de l'état civil liés à la *Loi sur le mariage* et à la *Loi sur l'état civil* pour les rendre conformes à la décision de la Cour.

J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier les membres du Conseil consultatif pour l'énergie et l'expérience qu'ils ont consacrées à la direction stratégique du Bureau ainsi que le personnel du Bureau pour leur dévouement et leur engagement à donner un bon service à la clientèle.

Respectueusement présenté par

Ewald Boschmann
Sous-ministre des Finances





Bureau de l'état civil

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

J'ai le plaisir de vous présenter le onzième rapport annuel du Bureau de l'état civil pour l'exercice financier 2004-2005 se terminant le 31 mars 2005.

Ce fut une année fort occupée et fructueuse pour le Bureau.

Le 16 septembre 2004, la Cour du Banc de la Reine du Manitoba (Division de la famille) a déclaré que l'exigence que les conjoints soient de sexe opposé pour le mariage violait les dispositions en matière d'égalité de la Charte canadienne des droits et libertés. En conséquence, le Bureau a réexaminé et modifié les formulaires d'enregistrement du mariage pour se conformer à la décision. Simultanément, le Bureau en a profité pour simplifier le processus de permis et d'enregistrement de mariage en combinant sur un même formulaire le permis et le bulletin d'enregistrement de mariage, entraînant un gain d'efficacité. Le fait d'avoir un seul formulaire a permis de réduire le nombre d'erreurs et de sauver du temps que l'on a pu consacrer à vérifier et contre-vérifier les formulaires pour en assurer l'exactitude.

Le Bureau a continué de travailler avec diverses organisations pour améliorer et renforcer les mesures de sécurité dans un certain nombre de domaines importants. Le Conseil sur la statistique de l'état civil du Canada a travaillé à l'élaboration de procédures opérationnelles standardisées et intégrées. La première partie du projet sera présentée à la réunion du conseil en juin 2005. Le Bureau a également réalisé des progrès importants au cours des trois dernières années dans le cadre d'un projet établissant un lien entre les décès et les naissances, de manière qu'un certificat de naissance ne soit pas émis par inadvertance pour une personne qui est décédée. Nous prévoyons que ce projet sera à toutes fins pratiques terminé au cours de l'année financière 2005-2006.

Les trois unités opérationnelles ont apporté des améliorations aux objectifs de rendement du service à la clientèle. Le nombre de jours pour fournir les divers services a été réduit sensiblement en comparaison des données historiques et du budget.

Nos progrès continus cette année ont été réalisés grâce au bon travail du personnel et des membres du conseil du Bureau. Je suis sincèrement reconnaissante à tous les employés pour leur dévouement et leur engagement à offrir un excellent service à nos clients. Je tiens également à remercier les membres de la commission consultative du Bureau pour leur temps et leurs efforts en vue de conseiller le Bureau sur son orientation stratégique.

La présidente-directrice générale

Caroline E. Kaus

Membres de la
COMMISSION
CONSULTATIVE

Présidente :

Mme M. Alexandra Morton, c.r.
Sous-ministre adjointe, Finances
Division de la consommation et des corporations

Membres :

Mme Caroline E. Kaus
Présidente-directrice générale
Bureau de l'état civil
Division de la consommation et des corporations
Ministère des Finances

M. Gino Braha
G. Braha & Associates Ltd.

Mme Pam Lorentz
Commis, Traitement des demandes
Bureau de l'état civil
Division de la consommation et des corporations
Ministère des Finances

Mme Donna Roed
Analyste commerciale principale
Assurance publique Manitoba

M. Wilf Falk
Statisticien en chef
Bureau de la statistique du Manitoba

Mme Debbie Besant
Directrice par intérim de la prestation intégrée
des services
Services familiaux et logement

DIRECTION
du bureau

Caroline E. Kaus
Présidente-directrice générale/Directrice

Janet Usher
Directrice adjointe/Chef de service
Conception et soutien des systèmes

Rudy Gerling
Chef de service, Finances, Administration et marketing

Dorothy Whittaker
Chef de service, Services à la clientèle

Lorraine Turzak
Superviseure, Traitement des demandes

Frances Beer
Superviseure, Systèmes d'information sur l'enregistrement

Table des matières

Lettre d'envoi du ministre au Lieutenant-gouverneur	i
Lettre d'envoi du sous-ministre au ministre	ii
Message de la présidente-directrice générale	iii
Membres de la Commission consultative et Direction du Bureau	iv
Table des matières	v
1. Profil	1
Historique et fonctionnement	2
Notre rôle dans le système canadien de la statistique l'état civil	2
Notre structure organisationnelle	2
– Organigramme	3
Notre vision	3
Notre mission	3
Notre mandat	3
Nos produits et services	4
– Qui utilise les services du Bureau de l'état civil?	4
– Quels services sont offerts par le Bureau de l'état civil?	4
– Comment accéder aux services	4
– Garantir l'excellence dans la prestation des services et les produits	4
2. Nouvelles activités et réalisations durant l'année financière 2004-2005	5
– Activités	6
– Questions de sécurité	7
3. Services que nous avons accomplis durant l'année financière 2004-2005	9
– Activités liées aux services et aux enregistrements	10
– Types de services	11
– Comparaison des frais provinciaux	12
4. Mesure du rendement pour l'année financière 2004-2005	13
– Objectifs de rendement des activités internes	14
– Objectifs de rendement du service à la clientèle	14

Table des matières (continued)

5. Statistiques choisies	17
– Taux de naissances, mariages, décès et mortinaissances par 1 000 habitants (Santé Manitoba et chiffres de Statistique Canada sur la population au Manitoba (2002-2004)	18
– Décès au Manitoba par âge et par sexe (2004) par âge et au total (2002 à 2004)	18
– Certaines causes sous-jacentes de décès au Manitoba avec le taux par 100 000 habitants (2004)	19
– Taux de décès d'enfants de moins d'un an au Manitoba (1995-2004)	19
– Décès de nourrissons au Manitoba par région de résidence (2004)	20
– Décès d'enfants de moins d'un an selon l'âge et la cause du décès au Manitoba (2004)	20
– Décès et taux de mortalité attribuables aux accidents, véhicules automobiles, chutes accidentelles et autres causes au Manitoba (1995-2004)	21
– Enterrements et crémations au Manitoba (1995 à 2004)	21
– Mariages par types d'officiant au Manitoba (1995 à 2004)	22
– Naissances totales (1995 à 2004)	22
– Les dix prénoms les plus populaires au Manitoba (1995-2004)	23
6. Résultats financiers	25
Sommaire des résultats financiers globaux et analyse des écarts	26
Rapport de la direction	27
7. États financiers vérifiés	29

Profil

du bureau

Aux termes de la législation fédérale et provinciale, il faut enregistrer tous les événements démographiques qui se produisent au Canada pour établir les documents d'identité et fournir des statistiques servant de base pour la planification et la recherche dans le domaine des soins de santé. La compilation exacte et ordonnée de tous les événements démographiques survenus au Canada (naissances, mortinaissances, mariages, décès, adoptions et changements de nom) permet au grand public d'obtenir les certificats nécessaires pour les pièces d'identité, l'assurance-santé, l'éducation, les voyages, les pensions, les services sociaux et beaucoup d'autres programmes et avantages importants.

Le Bureau de l'état civil est le seul fournisseur de ce service dans la province du Manitoba.

HISTORIQUE ET FONCTIONNEMENT

Le Bureau de l'état civil a commencé à enregistrer les événements démographiques au Manitoba en 1882. À l'heure actuelle, le Bureau de l'état civil est un organisme de service spécial (OSS) qui fait partie de la Division de la consommation et des corporations du ministère des Finances du Manitoba. Le Bureau est un OSS depuis le 1er avril 1994, aux termes de la Loi sur l'Office de financement des organismes de service spécial, et est chargé d'administrer et de mettre en oeuvre la Loi sur les statistiques de l'état civil, la Loi sur le mariage, la Loi sur le changement de nom et de traiter les exhumations en vertu de la Loi sur la santé publique.

Plus de 4 500 registraires représentant des hôpitaux, cliniques de santé, établissements de soins personnels et de soins infirmiers, salons funéraires, membres du clergé et commissaires à la célébration du mariage aident le Bureau à enregistrer tous les événements démographiques qui surviennent dans la province en faisant parvenir les données pertinentes au Bureau, tel qu'exigé par la loi.

Environ quatre millions de dossiers d'événements démographiques sont conservés par le Bureau. L'accès aux dossiers est accordé seulement en conformité de la loi qui protège la vie privée des Manitobains. En plus de servir de données de base pour la délivrance de certificats, les données consignées dans le registre du Bureau constituent une précieuse source d'information statistique.

NOTRE RÔLE DANS LE SYSTÈME CANADIEN DE LA STATISTIQUE DE L'ÉTAT CIVIL

Le Bureau de l'état civil du Manitoba est membre du Conseil de la statistique de l'état civil du Canada. Le Conseil constitue une tribune pour l'élaboration d'une approche commune à la cueillette de statistiques de l'état civil entre les nations, le partage de l'information ainsi obtenue avec d'autres organisations, et la résolution de problèmes grâce au partage de l'expérience, des travaux de recherche et de l'expertise entre les gouvernements.

Créé en 1945, le Conseil est un partenariat entre toutes les autorités provinciales/territoriales responsables qui recueillent les données sur les événements démographiques au Canada et les autorités fédérales responsables de la production et de l'analyse de statistiques nationales.

Tous les registraires provinciaux et territoriaux fournissent à Statistique Canada des statistiques de l'état civil qui sont versées dans une base de données nationale. Tous les niveaux de gouvernement utilisent ces données pour renforcer l'efficacité et l'efficacité de l'administration publique. Les données recueillies rendent possible de faire des travaux de recherche et d'analyse statistique, des comparaisons et des projections sur les taux de mortalité, de fécondité, les arrangements matrimoniaux, l'espérance de vie et la densité de population, ainsi que d'autres tendances démographiques et géographiques.

NOTRE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

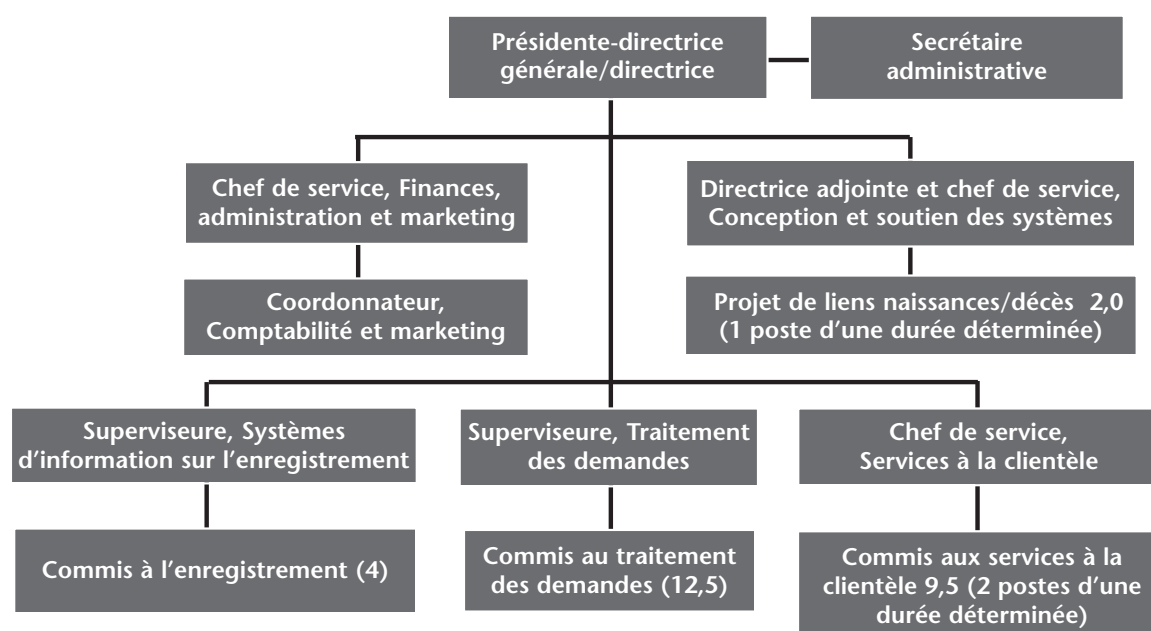
Le Bureau de l'état civil est structuré en une équipe de gestion comprenant :

- la présidente-directrice générale;
- la directrice adjointe et chef de service, Conception et soutien des systèmes;
- le chef de service, Finances, administration et marketing
- le chef de service, Services à la clientèle;
- la superviseure, Systèmes d'information sur l'enregistrement;
- la superviseure, Traitement des demandes.

Tous ces gestionnaires relèvent de la présidente-directrice générale qui, à des fins législatives, est également désignée sous le titre de directrice. La présidente-directrice générale relève du sous-ministre adjoint des Finances, Division de la consommation et des corporations. Le Bureau compte actuellement 34 employés à plein temps et trois postes d'une durée déterminée.

La Commission consultative du Bureau donne des conseils sur la structure, les pratiques opérationnelles et les finances. La Commission formule également des observations sur le rendement du Bureau à l'occasion de l'examen des plans d'activité, des rapports trimestriels et des rapports annuels. Les membres de la Commission sont nommés par le ministre des Finances et la Commission est présidée par le sous-ministre adjoint des Finances, Division de la consommation et des corporations.

ORGANIGRAMME



NOTRE VISION

La vision du Bureau est de viser l'excellence en fournissant des services d'état civil novateurs et adaptés aux besoins de la population.

NOTRE MISSION

La mission du Bureau de l'état civil est d'assurer, avec exactitude et en temps voulu, l'enregistrement de tous les événements démographiques à des fins de planification des soins de santé et de recherche, et de fournir au public les services relatifs à l'état civil, avec courtoisie, promptitude et efficacité, d'une manière qui répond efficacement aux exigences de la loi.

NOTRE MANDAT

Afin qu'il puisse remplir cette mission, on a donné au Bureau de l'état civil le mandat de tenir le registre provincial des naissances, des mariages, des décès et des mortinaissances; émettre des certificats et des copies certifiées à propos des événements enregistrés; et fournir des rapports statistiques et autres ainsi que d'autres services connexes conformément à la *Loi sur les statistiques de l'état civil*.

Le Bureau enregistre les membres du clergé et nomme les commissaires au mariage comme célébrants du mariage; il enregistre les personnes chargées de délivrer des bulletins d'enregistrement de mariage, délivre les bulletins d'enregistrement de mariage et reconnaît les confessions religieuses conformément à la *Loi sur le mariage*.

Il enregistre les changements de nom légaux et effectue les recherches relatives à ces changements conformément à la *Loi sur le changement de nom*.

Il traite les demandes de décrets autorisant l'exhumation en vertu de la *Loi sur la santé publique*.

Il enregistre les adoptions, réenregistre les naissances et modifie les dossiers en application de la *Loi sur l'adoption*.

Il modifie les renseignements sur la filiation dans les registres de naissances en vertu de la *Loi sur l'obligation alimentaire*.

NOS PRODUITS ET SERVICES

Qui utilise les services du Bureau de l'état civil?

Le grand public est le principal consommateur des services du Bureau. Statistique Canada est un grand utilisateur des renseignements sur l'état civil, tant sous forme de dossiers que sous forme de fichiers de données. Les tribunaux, les institutions financières, les établissements de santé, la police et les médecins font des demandes de services, de même que de nombreux ministères et organismes gouvernementaux, ainsi que toutes les autorités responsables de l'état civil dans les autres provinces et territoires.

Quels services sont offerts par le Bureau de l'état civil?

Le Bureau tient à jour à perpétuité la base de données renfermant les dossiers sur tous les événements démographiques. Ces données statistiques sont mises à la disposition des chercheurs d'une manière conforme aux normes et critères établis par diverses lois et par la Division des statistiques sur la santé de Statistique Canada.

Le bureau délivre les certificats suivants :

- certificats de petit format pour les naissances, mariages et changements de nom;
- certificats de grand format pour les naissances, mariages, décès et changements de nom;
- certificats ou copies certifiées de dossiers de naissance, mortinaissance, mariage et décès qui sont exigés ou peuvent être nécessaires devant les tribunaux et ailleurs pour établir les faits pertinents dans des affaires comme des réclamations d'assurance-vie, les pensions alimentaires, l'établissement de liens de filiation, le règlement de litiges relatifs aux pensions et successions;
- certificats commémoratifs de naissance et de mariage destinés uniquement à être encadrés et ne devant pas servir de documents d'identité officiels.

Le Bureau apporte les modifications voulues aux dossiers en cas de correction, d'adoption et de changement de nom.

Il délivre les bulletins d'enregistrement de mariage et fournit le cadre administratif nécessaire pour la nomination des membres du clergé et des commissaires autorisés à célébrer le mariage.

Il délivre des permis d'inhumation et des permis d'inhumer à nouveau et obtient des décrets autorisant l'exhumation.

Le Bureau effectue des recherches dans les dossiers, notamment des recherches généalogiques, et délivre des attestations de recherche et des copies d'enregistrement.

Comment accéder aux services

On peut se procurer des formulaires de demande de certificat au siège social du Bureau. D'autres bureaux gouvernementaux tels que les bureaux d'enregistrement des titres fonciers et les centres de services bilingues à St-Boniface, Notre-Dame-de-Lourdes et St-Pierre, distribuent également nos formulaires de demande. De plus, on peut télécharger les formulaires de demande sur le site Web bilingue du Bureau à l'adresse www.gov.mb.ca/cca/vital, de même qu'en s'adressant au Bureau par télécopieur ou courrier ordinaire. On trouvera sur le site Web du Bureau des renseignements à jour sur les formulaires et les frais.

Garantir l'excellence dans la prestation des services et les produits

Le Bureau est déterminé à s'assurer de demeurer compétitif, par rapport aux autorités homologues ailleurs au Canada, sur le plan des frais exigés pour les services, des délais pour la prestation des services, de la diversité des produits offerts, de la satisfaction de la clientèle, de l'efficacité opérationnelle. On trouvera dans le présent rapport annuel de plus amples renseignements sur la performance du Bureau.

NOUVELLES activités et réalisations

DURANT L'ANNÉE FINANCIÈRE
2004 – 2005

Le Bureau de l'état civil a continué de jouer un rôle accru en travaillant avec diverses organisations en vue d'améliorer et renforcer les mesures de sécurité dans un certain nombre de domaines importants, notamment un projet continu visant à établir un lien entre les naissances et les décès au Manitoba.

Parmi les nombreuses initiatives prises cette année, le Bureau a simplifié et mis à jour certaines de ses procédures d'enregistrement pour tenir compte des décisions des tribunaux et des changements apportés en conséquence à la Loi sur le mariage en vue de permettre les mariages entre conjoints de même sexe. Le Bureau a entrepris la mise à niveau de son système d'information et de son logiciel d'application. Il a donné de la formation sur l'importance de remplir complètement et avec exactitude les certificats de décès.

ACTIVITÉS

Mariages entre conjoints de même sexe

Le 16 septembre 2004, la Cour du Banc de la Reine du Manitoba (Division de la famille) a rendu une décision par laquelle elle déclarait que l'exigence que les conjoints soient de sexe opposé pour le mariage viole les dispositions en matière d'égalité de la Charte canadienne des droits et libertés et qu'une telle violation n'est pas justifiée en application de l'article 1 de la Charte.

Cette décision a rendu nécessaire d'apporter des changements à un certain nombre de formulaires du Bureau de l'état civil relativement à la Loi sur le mariage et à la Loi sur la statistique de l'état civil. Le Bureau a entrepris un examen en vue de modifier les formulaires d'enregistrement pour s'assurer qu'ils soient conformes à cette décision. Puisque le Bureau devait modifier les formulaires de mariage en application de cette décision, il en a également profité pour simplifier le processus pour l'enregistrement des mariages et l'émission des bulletins d'enregistrement de mariage afin de réduire le nombre d'erreurs et le temps consacré à la vérification des formulaires pour déceler les erreurs.

Améliorations apportées au système d'information

Le Bureau a entrepris un projet visant à mettre à niveau le logiciel d'application utilisé pour l'enregistrement des événements démographiques et la production de certificats, passant de LifeData à Vitalware. Une version du logiciel LifeData avait été mise au point spécialement pour le Bureau de l'état civil du Manitoba et devenait de plus en plus difficile à tenir à jour. Le logiciel Vitalware comporte un certain nombre de caractéristiques améliorées, notamment :

- des caractéristiques élaborées en matière de rapports, répondant aux besoins de tous les intervenants au niveau des cadres, des gestionnaires et des utilisateurs;
- l'automatisation de la maintenance et de la configuration, réduisant ainsi la dépendance envers le personnel de TI;
- des caractéristiques de sécurité très poussées au niveau du champ, du dossier, de l'utilisateur et du groupe;
- la détection et la prévention automatisée des fraudes, faisant appel à diverses techniques de comparaison et de logique « floue »;
- des processus de contrôle du système.

En outre, Vitalware comprend un certain nombre d'autres caractéristiques qui permettront de faciliter :

- la transmission de données par paquets et des interfaces Internet sûres pour les hôpitaux, salons funéraires et autres organisations qui s'occupent de saisie des données, permettant au Bureau de mettre davantage l'accent sur la saisie des données à la source de l'événement;
- des facilités d'import-export intégrées, incluant XML et l'intégration avec des rédacteurs de rapports compatibles ODBC comme Crystal Reports, MS Excel, MS Word et MS Query;
- le soutien pour signatures électroniques;
- un soutien intégré pour toutes les ressources multimédias, incluant tous les formats d'images, les documents de traitement de texte et les tableurs.

Développement durable

Le Bureau travaille avec Transports et Services gouvernementaux, Services de gestion des déchets, à l'élaboration d'un programme de recyclage applicable à tous les types de déchets. Des conteneurs séparés ont été mis en place pour les canettes d'aluminium, les bouteilles de plastique et de verre, le papier recyclable, et les documents confidentiels devant être déchiquetés, ne laissant que les « vrais » déchets devant être apportés aux sites d'enfouissement. De plus, le Bureau achète des produits recyclés dans toute la mesure du possible.

Salon de la mariée « Wonderful Wedding »

Le Bureau a participé au Salon de la mariée « Wonderful Wedding » du 14 au 16 janvier 2005 au Centre des congrès de Winnipeg. Des certificats commémoratifs de naissance, de mariage et d'anniversaire ont été montrés au public. Le personnel du Bureau a distribué des brochures sur les bulletins d'enregistrement de mariage, des guides sur les diverses options pour le nom, des listes de commissaires au mariage et des fournisseurs de bulletins d'enregistrement de mariage. Le personnel constate que ce salon de la mariée est une excellente occasion de transmettre au public des renseignements importants et pertinents. La plupart des futurs mariés ont été impressionnés par les renseignements qu'on leur a fournis, et le personnel a reçu beaucoup de commentaires favorables sur la présence du Bureau à l'événement.

Formation pour l'enregistrement des décès

Le Bureau a participé à la formation sur l'enregistrement des décès pour tous les finissants à la faculté de médecine de Manitoba et tous les finissants au cours d'entrepreneur de pompes funèbres et d'embaumeurs.

On a présenté aux diplômés en médecine le certificat de décès utilisé par le Bureau de l'état civil et on leur a expliqué les exigences et l'importance de préciser la cause du décès au Bureau. Le rôle des médecins et des médecins légistes est crucial pour ce qui est de préciser la cause du décès et les circonstances entourant un décès. Le texte narratif exposant la cause du décès est ensuite transposé par des codeurs médicaux afin de déterminer et d'appliquer les codes ICD-10 (Classification statistique internationale des maladies et autres troubles de santé) dans une base de données sur la mortalité. L'objectif du Bureau et la raison d'être de ce cours de formation est de recevoir et de transmettre des données statistiques exactes sur les causes des décès au Manitoba.

On a également présenté aux étudiants diplômés en technique mortuaire le certificat de décès et les exigences du Bureau de l'état civil pour l'obtention de données précises et complètes sur les personnes décédées, aux fins de l'enregistrement et de l'émission de certificats. L'offre de ce cours de formation aide le Bureau à atteindre ses objectifs relativement aux exigences législatives entourant les décès.

QUESTIONS DE SÉCURITÉ

Projet de liens naissances/décès

De plus en plus de Canadiens sont victimes de vol d'identité, le nombre de cas signalés étant passé de 982 en 1997 à 24 630 en 2003. L'Association des banquiers canadiens estime que les victimes de vol d'identité consacrent en moyenne 175 heures et dépensent 800 \$ pour établir leur bonne foi et recouvrer leur cote de crédit. Le coût pour l'économie canadienne est estimé à 2,5 milliards de dollars par année.

Le Bureau de l'état civil, de concert avec Immigration et Citoyenneté Canada, crée les documents originaux servant de base pour l'établissement de toutes les autres pièces d'identité au Canada.

Une manière de réduire les possibilités de vol d'identité est de s'assurer qu'il existe un lien entre toutes les naissances et les décès. Le Manitoba est en train de compléter l'établissement de ce lien entre tous les dossiers de naissance et de décès, de manière qu'un certificat de naissance ne puisse être délivré par inadvertance pour une personne qui est décédée. Le Bureau travaille depuis trois ans à trouver toutes les failles dans ces liens. On prévoit que ce projet sera quasiment terminé d'ici la fin de l'année financière 2005-2006.

Comité de la sécurité du Conseil de la statistique de l'état civil du Canada

Le Comité de la sécurité du CSECC a réalisé un rapport sur la sécurité du système canadien des statistiques de l'état civil. Le comité a examiné les risques et les points de vulnérabilité du système. Dans le rapport, on recommande d'apporter des améliorations au système canadien. Le comité s'est surtout concentré sur les activités qui font peser

un risque sur le fonctionnement efficace et sécuritaire du système d'enregistrement des événements démographiques et a proposé des mesures pour contrer ces menaces. Les recommandations sont variées, depuis le renforcement des mesures d'identification des personnes au moment de l'enregistrement des événements démographiques, jusqu'à l'utilisation de la biométrie comme partie intégrante du système d'identification. Le rapport a été remis à tous les ministres responsables des organismes chargés des statistiques de l'état civil afin d'obtenir leur point de vue. Le Conseil travaille actuellement à l'élaboration d'une série de procédures opérationnelles standards recommandées visant à minimiser les risques pour la sécurité et à renforcer le service à la clientèle. La première partie du rapport sera présentée au Conseil de la statistique de l'état civil du Canada à sa réunion annuelle en juin 2005.

Conseil fédéral-provincial-territorial sur l'identité au Canada

Le gouvernement fédéral a invité tous les gouvernements provinciaux et territoriaux à former un comité pour élaborer un cadre de politique pour les documents d'identité au Canada. Le Bureau de l'état civil représente le Manitoba au sein du Conseil fédéral-provincial-territorial sur l'identité au Canada. Le mandat du Conseil est de réduire la fraude et le vol d'identité et d'offrir des options afin de garantir que les Canadiens aient accès à un document d'identité sûr et vérifiable.

Le Conseil sur l'identité envisage d'adopter une politique consistant à fonder la reconnaissance de l'identité sur des documents de base vérifiables. Les certificats de naissance et les documents d'immigration deviendraient les documents de base. Si cette proposition est acceptée en fin de compte par tous les niveaux de gouvernement, il faudra que tous les gouvernements provinciaux et territoriaux travaillent en étroite collaboration pour s'assurer qu'il n'y ait pas de faiblesses dans le système intégré. Les membres du Conseil fonctionnent actuellement comme un système intégré; à l'avenir, cependant, il faudra que la vitesse de transfert des données augmente considérablement.

Système national d'acheminement

On prend de plus en plus conscience, au Canada et ailleurs dans le monde, qu'il y a des gens qui utilisent une fausse identité, grâce à des passeports, certificats de naissance et autres documents d'identité obtenus frauduleusement, pour commettre des actes criminels, notamment des attentats terroristes. Les bureaux provinciaux et territoriaux des statistiques de l'état civil et le Bureau canadien des passeports partagent la responsabilité et l'engagement d'assurer l'intégrité des documents et la prévention de la contrefaçon, de la fabrication et de l'utilisation frauduleuse de leurs documents.

Compte tenu de l'importance des certificats de naissance comme documents de base, le CSECC a proposé un mécanisme permettant d'authentifier électroniquement les certificats de naissance.

Le projet initial s'appelait Système national d'acheminement et était conçu en vue de faciliter la circulation des données pour permettre de vérifier l'authenticité des documents d'identité. Le projet a été suspendu quand le gouvernement fédéral a cessé de le financer. Il a été relancé en 2003 comme moyen de réduire la fraude et de renforcer la sécurité. À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral a demandé aux provinces et territoires d'envisager de se joindre à lui dans un projet de vérification et de lien entre les données et deux provinces ont terminé les essais initiaux pour déterminer la viabilité de ce mécanisme de vérification de l'identité.

LES
Services
QUE NOUS AVONS
accomplis
DURANT
L'ANNÉE FINANCIÈRE
2004 – 2005

Le Bureau de l'état civil s'efforce constamment d'améliorer la qualité et la rapidité du service pour répondre aux besoins des citoyens et des clients institutionnels que nous servons.

En plus des projets, activités et initiatives exposés dans la partie 2 du présent rapport annuel, le Bureau a accompli 128 473 tâches de service et d'enregistrement durant l'année financière 2004-2005.

ACTIVITÉS LIÉES AUX SERVICES ET AUX ENREGISTREMENTS

Le tableau suivant montre les activités liées aux services et aux enregistrements pour 2004-2005, chiffres réels et prévisions, ainsi qu'une comparaison avec les deux années précédentes.

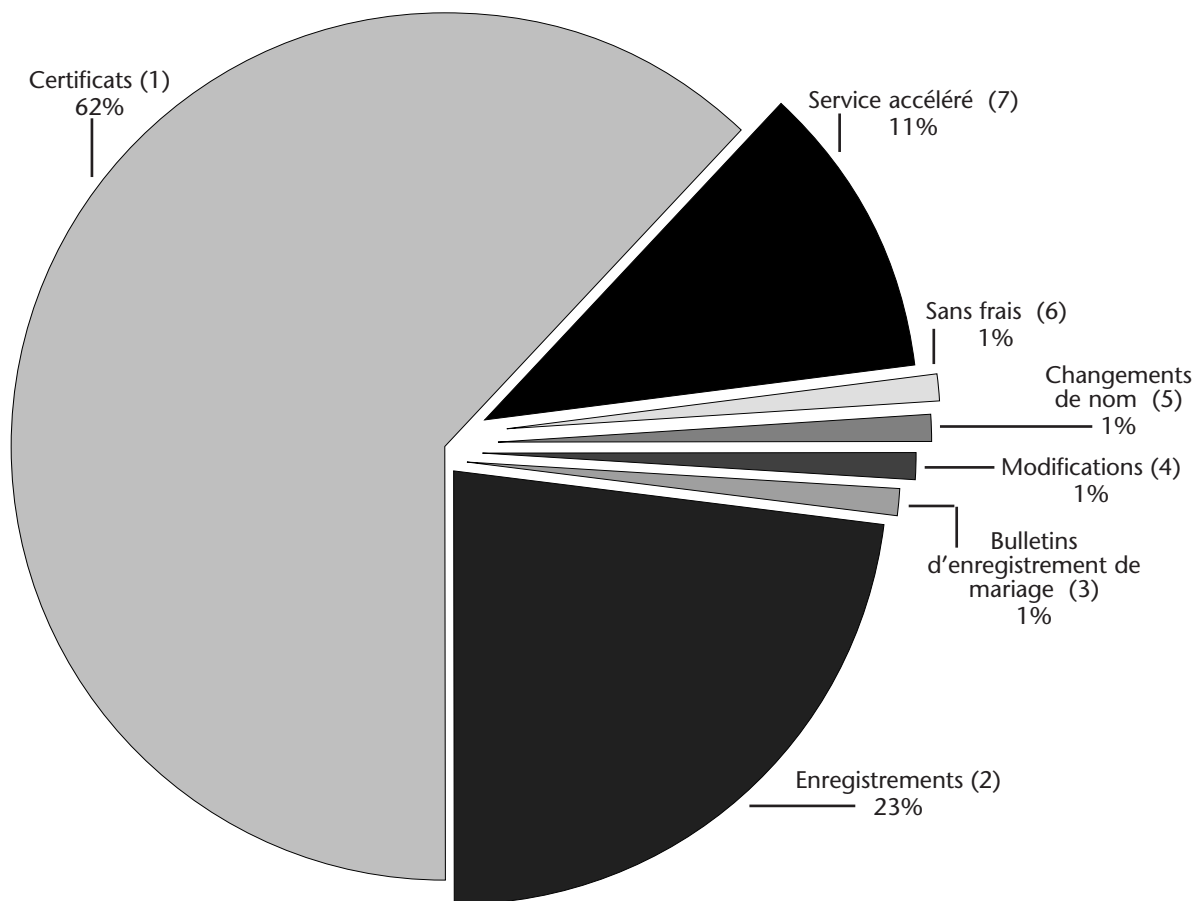
Activités de services :	2004-2005 Résultats réels	2004-2005 Prévisions	2003-2004 Résultats réels	2002-2003 Résultats réels
Certificats de naissance	50 640	43 500	51 115	45 735
Certificats de mariage	10 469	8 200	9 277	8 237
Certificats de décès	7 385	8 000	7 394	8 407
Copies certifiées	7 360	15 500	11 456	10 523
Corrections	980	1 000	981	1 084
Enregistrements d'adoptions	367	400	345	315
Enregistrements reportés	23	50	6	36
Recherches	3 619	1 000	1 347	1 178
Service accéléré	13 782	9 500	14 089	11 706
Bulletins d'enregistrement de mariage	802	1,000	922	938
Changement de nom	1 072	900	978	944
Sans frais-Gouv féd.-prov.	373	300	324	495
Sans frais-Victimes d'actes criminels	897	700	756	805
Certificats commémoratifs	646	750	447	523
Total services	98 415	90 800	99 437	90 926

Activités d'enregistrements :	2004-2005 Résultats réels	2004-2005 Prévisions	2003-2004 Résultats réels	2002-2003 Résultats réels
Naissances	14 243	15 000	14 503	14 846
Mariages	5 721	6 500	5 890	6 144
Décès	9 960	9 400	10 043	10 157
Mortinaissances	134	100	130	128
Total enregistrement	30 058	31 000	30 566	31 275

Total activités	128 473	121 800	130 003	122 201
------------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

TYPES DE SERVICES

Le diagramme suivant illustre la répartition en pourcentage des divers types d'activités et d'enregistrements du Bureau de l'état civil pour l'année se terminant le 31 mars 2005:



1. Certificats, copies certifiées, généalogie, et recherches
2. Enregistrement des naissances, mariages, décès et mortinaissances
3. Bulletins d'enregistrement de mariage, frais exigés pour l'émission et la publication des bans
4. Corrections, enregistrements reportés et adoptions
5. Certificats de changement de nom et copies certifiées
6. Services rendus sans frais aux gouvernements fédéral et provinciaux
7. Service accéléré

COMPARAISON DES FRAIS PROVINCIAUX

COMPARAISON DES FRAIS PROVINCIAUX au 1er janvier 2005

SERVICE	AB♣	CB*	MB	NB	TN	NU	TNO	NÉ	ON	IPÉ	QC	SK	Yu
NAISSANCE													
Petit format	20\$	27\$	25\$	20\$	25\$	10\$	10\$	26\$	25\$♣	25\$	15\$	25\$	10\$
Grand format	20\$	27\$	25\$	25\$	25\$	10\$	10\$	32\$	(1)	35\$	15\$	25\$	10\$
Copie certifiée	20\$	50\$	25\$	25\$	25\$	10\$	20\$	32\$	35\$♣	35\$	20\$	50\$	10\$
MARIAGE													
Petit format	20\$	27\$	(1)	20\$	(1)	10\$	10\$	26\$	(1)	25\$	15\$	25\$	10
Grand format	20\$	27\$	25\$	25\$	25\$	10\$	10\$	(1)	15\$	35\$	15\$	25\$	10\$
Copie certifiée	20\$	50\$	25\$	25\$	25\$	10\$	20\$	32\$	22\$	35\$	20\$	50\$	10\$
DÉCÈS													
Grand format	20\$	27\$	25\$	25\$	25\$	10\$	10\$	32\$	15\$	30\$	15\$	25\$	10\$
Copie certifiée	20\$	50\$	25\$	25\$	25\$	10\$	20\$	32\$	22\$	30\$	20\$	50\$	10\$
SERVICE 24 H	(1)	60\$	60\$	(3)	(3)	(1)	10\$	(3)	15\$(4)	25\$(4)	35\$	30\$	(3)
RECHERCHE GÉNÉALOGIQUE	20\$	50\$	25\$ 12\$★	15\$◆	25\$	(1)	(1)	15\$◆	15\$◆	10\$	20\$	25\$	\$1 \an à 20
ANNÉES RECHERCHE	3	Tous	Tous	3	3	(1)	(1)	3	5	3	5	3	Tous
MODIFICATIONS													
Corrections	20\$	27\$	25\$	20\$	(3)	10\$	20\$	20\$	22\$-37\$	25\$	50\$-100\$	20\$	10\$
Enregistrement reporté	20\$	(3)	25\$	20\$	(3)	10\$	20\$	20\$	50\$	10\$	(3)	20\$	10\$
Autres	20\$	27\$	25\$	20\$	(3)	10\$	20\$	20\$	(1)	25\$	(3)	(3)	10\$
BULLETIN DE MARIAGE	40\$	100\$	80\$	(3)	50\$	25\$	25\$	106\$	75\$♣	100\$	(1)	50\$(2)	20\$
CÉRÉMONIE CIVILE	(2)	75\$	80\$	50\$	(2)	25\$	(2)	50\$	75\$	(2)	100\$	50\$	(2)
CHANGEMENT DE NOM													
Complet	120\$	137\$	100\$	125\$	25\$	(2)	(2)	133\$	137\$	185\$	125\$	125\$	50\$
Prénom	Inc.	Inc.	Inc.	100\$	25\$	(2)	(2)	(1)	(1)	100\$	Inc.	Inc.	Inc.
Nom de famille	Inc.	Inc.	Inc.	125\$	25\$	(2)	(2)	(1)	(1)	100\$	Inc.	Inc.	Inc.
Autres membres de la famille	Inc.	27\$	50\$	50\$	25\$	(2)	(2)	20\$	22\$	(1)	25\$	Inc.	17\$
Copie	20\$	27\$	25\$	15\$	25\$	(1)	(1)	15\$	22\$	(1)	10\$	20\$	10\$
Recherche	20\$	50\$	Inc.	15\$	Inc.	(1)	(1)	5\$	15\$	(1)	(1)	20\$	Inc.
Années recherchées	Tous	Tous	Tous	(1)	(3)	(1)	(1)	3	5	(1)	(1)	3	1988

LÉGENDE : * Les frais n'incluent pas le coût de la publication

◆ Recherche portant sur trois années supplémentaires pour 10 \$

★ Des frais de 12 \$ s'appliquent aux dossiers commandés à partir du site Web

* CB – Ajouter des frais de 5,95 \$ pour utilisation d'une carte de crédit

– Ajouter 5,25 \$ de TPS pour les cérémonies civiles

Inc. = Ce service est inclus dans les frais

(1) = Non disponible

(2) = Service fourni par un autre ministère

(3) = Aucun frais

(4) = Exclut les frais de messagerie

♣ AB – Les demandes sont acceptées aux bureaux des agents. Les frais des agents sont de 8 \$ à 20 \$ pour les résidents de l'Alberta. Des frais supplémentaires sont exigés pour l'utilisation d'une carte de crédit, pour la délivrance immédiate et pour accepter des demandes des autorités provinciales. Les frais varient selon les agents.

NB Gratuit pour tous les nouveau-nés

TN Service au comptoir disponible.

♣ ON Les municipalités peuvent exiger des frais supplémentaires de 25 \$ à 50 \$ pour les permis de mariage.

– ON Des frais de 25 \$ sont exigés pour le premier certificat; des frais de 35 \$ sont exigés pour le remplacement d'un certificat.

– ON Des frais de 35 \$ sont exigés pour la première copie certifiée; des frais de 45 \$ sont exigés pour un duplicata.

Mesure du rendement

POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE
2004 – 2005

Le Bureau de l'état civil continue de perfectionner ses outils de mesure du rendement dans le but d'offrir des rapports équilibrés qui répondent aux exigences internes, ministérielles et à celles des autres intervenants sans accomplir de processus en double ou entraîner de coûts supplémentaires.

OBJECTIFS DE RENDEMENT DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Dans un effort pour contrôler, évaluer et mesurer notre taux de succès dans l'atteinte de nos objectifs, le personnel du Bureau a mis au point deux catégories spécifiques de mesures du rendement afin de produire le système de mesure du rendement le plus efficace pour évaluer les activités du Bureau.

1. Objectifs de rendement des activités internes

Les objectifs de rendement des activités internes concernent des activités qui appuient au moins un facteur de réussite déterminant, que le Bureau doit entreprendre pour s'assurer de fonctionner avec un maximum d'efficacité et d'efficience. Ces mesures de rendement des activités internes relient les résultats du programme aux activités du Bureau, de la manière suivante :

L'administration :

S'assurer la confiance des intervenants;

Les finances

Tenir des activités qui sont financièrement autonomes et conformes aux meilleures pratiques commerciales;

Les communications

Communiquer efficacement avec les employés, les clients et les intervenants;

Les ressources humaines

Suivre les meilleures pratiques des secteurs privé et public en matière d'emploi et s'assurer la participation du personnel;

Les activités

Améliorer sans cesse la qualité et la souplesse du service.

2. Objectifs de rendement du service à la clientèle

Les objectifs de rendement du service à la clientèle ont été élaborés en mesurant l'atteinte des objectifs internes de fonctionnement actuels et en les comparant à des données de référence établies (les délais standards). On trouvera à la page suivante les chiffres réels pour les extrants et les résultats des programmes pour l'année se terminant le 31 mars 2005.

OBJECTIFS DE RENDEMENT DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

UNITÉ DU TRAITEMENT DES DEMANDES				
MESURES	FONCTION/OBJECTIF	RÉFÉRENCE 2003/2004	BUDGET 2004/2005	RÉEL 2004/2005
MESURE DE L'INTRANT	Délivrer des certificats et des copies certifiées après avoir trouvé et vérifié les événements enregistrés; responsable des communications avec le client par courrier, télécopieur et courriel	13,5 AP	13,5 AP	13,5 AP
MESURE DE L'EXTRANT	Nombre de transactions par année	87 609	87 450	95 171
MESURE DE L'ACTIVITÉ	Nombre de jours pour délivrer un certificat ou une copie certifiée	12,5	13,5	9,4
MESURE DU RÉSULTAT	Pourcentage de respect des délais prévus	53 %	80 %	82 %

REGISTRATION INFORMATION SYSTEM UNIT				
MESURES	FONCTION/OBJECTIF	RÉFÉRENCE 2003/2004	BUDGET 2004/2005	RÉEL 2004/2005
MESURE DE L'INTRANT	Enregistrer tous les événements démographiques qui surviennent au Manitoba; microfilmer tous les enregistrements d'événements; fournir aux utilisateurs des données des rapports exacts et en temps voulu sur ces événements	5 AP	5 AP	5 AP
MESURE DE L'EXTRANT	Nombre de transactions par année	31 275	31 000	30 058
MESURE DE L'ACTIVITÉ	Nombre de jours pour enregistrer les événements	8,7	7,0	6,3
MESURE DU RÉSULTAT	Pourcentage de respect des délais prévus	57 %	80 %	80 %

CUSTOMER SERVICE UNIT				
MESURES	FONCTION/OBJECTIF	RÉFÉRENCE 2003/2004	BUDGET 2004/2005	RÉEL 2004/2005
MESURE DE L'INTRANT	Effectuer les corrections, changements de nom, adoptions, enregistrements reportés et permis d'exhumation; délivrer les bulletins d'enregistrement du mariage; tenir à jour des registres pour les membres du clergé, les commissaires au mariage et les émetteurs de bulletins d'enregistrement, et répondre aux demandes de renseignements téléphoniques la clientèle	10 AP	10,5 AP	10,5 AP
MESURE DE L'EXTRANT	Nombre de transactions par année	3 317	3 350	3 244
MESURE DE L'ACTIVITÉ	Nombre de jours pour traiter un changement de nom, une correction ou une adoption	15,2	15,0	9,4
MESURE DU RÉSULTAT	Pourcentage de respect des délais prévus	81 %	80 %	88 %

Note : AP = année-personne

Statistiques choisies

POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE
2004 – 2005

Les données contenues dans cette partie du rapport annuel sont recueillies et compilées selon l'année civile et non pas l'année financière.

Les renseignements recueillis indiquent que le nombre de naissances, de décès et de mariages au Manitoba est demeuré relativement stable en 2004 en comparaison des années précédentes. Nous sommes par ailleurs heureux de signaler que le tableau donnant la liste des dix prénoms les plus populaires donnés aux garçons et aux filles au Manitoba s'est révélé l'une des statistiques les plus populaires recueillies par le Bureau de l'état civil.

TAUX DE NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS ET MORTINAISSANCES PAR 1 000 HABITANTS

(SANTÉ MANITOBA ET CHIFFRES DE STATISTIQUE CANADA SUR LA POPULATION AU MANITOBA (2002-2004))

Événements	2004			2003			2002		
	Nombre	Taux selon les chiffres de population de Santé Manitoba	Taux selon les chiffres de population de Statistique Canada	Nombre	Taux selon les chiffres de population de Santé Manitoba	Taux selon les chiffres de population de Statistique Canada	Nombre	Taux selon les chiffres de population de Santé Manitoba	Taux selon les chiffres de population de Statistique Canada
Naissances	14 291	12,2	12,2	14 399	12,4	12,4	14 332	12,4	12,5
Mariages	5 695	4,9	4,9	5 660	4,9	4,9	5 906	5,1	5,1
Décès	9 927	8,5	8,5	9 925	8,6	8,5	9 881	8,5	8,6
Mortinaissances	120	8,4 ¹		126	8,81 ¹		113	7,91 ¹	

1. Le taux est le nombre de décès foetaux après 20 semaines de gestation ou plus ou pesant 500 grammes ou plus, par 1 000 naissances vivantes.

DÉCÈS AU MANITOBA PAR ÂGE ET PAR SEXE (2004) PAR ÂGE ET AU TOTAL (2002 TO 2004)

Âge	2004			2003	2002
	Hommes	Femmes	Total	Total	Total
Moins d'un an	63	46	109	115	103
1 - 4 ans	5	9	14	28	12
5 - 14 ans	13	14	27	28	33
15 - 24 ans	94	39	133	129	119
25 - 44 ans	253	131	384	372	377
45 - 64 ans	864	573	1 437	1 391	1 434
65 - 79 ans	1 684	1 229	2 913	2 988	2 959
80 ans et plus	1 974	2 935	4 909	4 869	4 844
Total	4 950	4 977*	9 927*	9 925*	9 881

*Note : En 2003, quatre hommes et une femme sont décédés à un âge inconnu. En 2004, une femme est décédée à un âge inconnu.

CERTAINES CAUSES SOUS-JACENTES DE DÉCÈS AU MANITOBA AVEC LE TAUX PAR 100 000 HABITANTS (2004)

Causes de décès	Nombre	Taux ¹	Taux ²
Maladies du coeur (I00-I09, I11, I13, I20-I25, I26-I51)	2 408	205,9	205,8
Cancer (C00 – C97)	2 706	231,3	231,2
Maladies cérébrovasculaires (I60-I69)	675	57,7	57,7
Accidents (V01-X59, Y85-Y86)	451	38,6	38,5
Pneumonie (J12 – J18)	228	19,5	19,5
Suicide (X60-X84, Y890)	131	11,2	11,2
Diabète (E10 – E14)	456	39,0	39,0

- Taux¹ Taux selon les chiffres de population de Santé Manitoba au 1er juin 2004
- Taux² Taux selon les chiffres de population de Statistique Canada au 1er juillet 2004
- Les codes entre parenthèses renvoient à la Classification internationale des maladies, version 10 (ICD-10).

TAUX DE DÉCÈS D'ENFANTS DE MOINS D'UN AN AU MANITOBA (1995 – 2004)

Année	Mortinaissance ¹	Périnatal	Néonatal	Post-néonatal	Nourrisson
2004	8,4	13,0	5,5	2,1	7,6
2003	8,8	13,7	6,0	2,0	8,0
2002	7,9	11,6	4,5	2,7	7,2
2001	8,2	11,4	4,4	2,6	7,1
2000	9,5	12,9	4,3	2,4	6,7
1999	8,3	13,5	5,0	2,4	8,4
1998	8,3	8,3	4,9	2,6	6,9
1997	7,4	11,4	4,4	2,5	7,4
1996	8,0	11,6	4,9	2,5	6,8
1995	8,3	12,0	4,9	2,4	7,3

- Vingt semaines ou plus de gestation ou pesant 500 grammes ou plus. Les taux périnataux sont par 1 000 naissances. Tous les autres taux sont par 1 000 naissances vivantes.

DÉCÈS DE NOURRISSONS AU MANITOBA PAR RÉGION DE RÉSIDENCE (2004)

Region	Décès de nourrissons	Naissances	Taux par 1 000 naissances
Assiniboine	5	688	7,3
Brandon	3	629	4,8
Burntwood	15	1 184	12,7
Central	7	1 356	5,2
Churchill	0	10	0,0
Interlake	5	823	6,1
Norman	6	394	15,2
North Eastman	5	419	11,9
Parkland	2	427	4,7
South Eastman	3	758	4,0
Winnipeg	43	7 043	6,1
Manitoba Residents	94	13 731	6,8
Non-Residents	14	557	25,1
Total*	109	14 291	7,6

*Note : Comprend un décès de nourrisson et trois naissances vivantes dont la région de santé était inconnue.

DÉCÈS D'ENFANTS DE MOINS D'UN AN SELON L'ÂGE ET LA CAUSE DU DÉCÈS AU MANITOBA (2004)

Cause du décès	Moins de 7 jours	De 7 à moins de 28 jours	De 28 jours à moins d'un an	Total
Anomalies congénitales (Q00-Q99)	26	5	3	34
Détresse respiratoire du nouveau-né (P22)	0	0	0	0
Autres pathologies respiratoires survenues durant la période périnatale (P23 – P28)	2	1	2	5
Immaturité (P07)	11	2	0	13
Lésion à la naissance (P10 – P15)	0	0	0	0
Nouveau-né touché par des complications du placenta, du cordon et des membranes (P02)	8	0	0	8
Syndrome de mort subite du nourrisson (R95)	0	1	4	5
Pneumonie (J12 – J18)	0	0	2	2
Accidents (V01-X59, Y85-Y86)	0	0	5	5
Autres causes	20	3	14	37
Total	67	12	30	109

Note : Les codes entre parenthèses renvoient à la Classification internationale des maladies, version 10 (ICD-10).

DÉCÈS ET TAUX DE MORTALITÉ ATTRIBUABLES AUX ACCIDENTS, VÉHICULES AUTOMOBILES, CHUTES ACCIDENTELLES ET AUTRES CAUSES AU MANITOBA (1995 TO 2004)

Année	Accidents de véhicules automobiles		Chutes accidentelles		Autres accidents		Total accidents	
	Décès	Taux de décès ¹	Décès	Taux de décès ¹	Décès	Taux de décès ¹	Décès	Taux de décès ¹
2004	108	9,2	125	10,7	218	18,6	451	38,6
2003	103	8,9	110	9,5	179	15,4	392	33,8
2002	114	9,9	119	10,3	171	14,8	404	34,9
2001	108	9,4	118	10,2	229	19,9	455	39,5
2000	127	11,0	90	7,8	218	19,0	4355	37,8
1999	125	10,9	151	13,2	179	15,7	455	39,8
1998	142	12,4	135	11,0	146	12,8	423	37,0
1997	131	11,4	*	*	300	26,2	431	37,6
1996	101	8,8	*	*	279	24,4	380	33,2
1995	135	11,8	*	*	263	22,9	398	34,7

* Pour la période 1995 à 1997, les chutes accidentelles sont englobées dans la rubrique autres accidents.
Taux¹ Le taux de décès est par 100 000 habitants – Dossiers de population Santé Manitoba.

ENTERREMENTS ET CRÉMATIONS AU MANITOBA (1995 TO 2004)

Année	Total décès		Enterrements		Crémations		*Autre	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
2004	9 927	100	4 630	47	5 160	52	137	1
2003	9 925	100	4 826	49	5 000	50	99	1
2002	9 882	100	4 959	50	4 817	49	106	1
2001	9 747	100	4 921	50	4 770	49	58	1
2000	9 920	100	5 146	52	4 705	47	69	1
1999	9 909	100	5 345	54	4 486	45	78	1
1998	9 839	100	5 398	55	4 351	44	90	1
1997	9 548	100	5 495	57	3 965	42	88	1
1996	9 535	100	5 602	59	3 857	40	76	1
1995	9 664	100	5 893	61	3 707	38	64	1

*Inclut l'inhumation dans un mausolée ou une crypte, les dons pour recherche médicale, les dépouilles mortelles expédiées dans d'autres provinces ou pays.

MARIAGES PAR TYPES D'OFFICIANT AU MANITOBA (1995 TO 2004)

Année	Total mariages		Clergé		Commissaire au mariage		Cour du banc de la Reine	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
2004	5 695	100	3 228	57	2 425	42	42	1
2003	5 659	100	3 294	59	2 289	40	76	1
2002	5 908	100	3 428	58	2 370	40	110	2
2001	5 977	100	3 547	59	2 260	38	170	3
2000	6 474	100	3 927	61	2 343	36	204	3
1999	6 627	100	4 205	63	2 262	34	160	3
1998	6 439	100	4 206	65	1 944	30	289	5
1997	6 261	100	4 143	66	1 931	31	187	3
1996	6 448	100	4 276	66	1 939	30	233	4
1995	6 703	100	4 523	67	1 931	29	249	4

NAISSANCES TOTALES (1995 TO 2004)

	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
TOTAL GARÇONS	7 360	7 373	7 455	7 345	7 500	7 649	7 669	7 736	8 097	8 368
TOTAL FILLES	6 932	7 026	6 882	7 124	7 120	7 122	7 217	7 239	7 759	8 096
TOTAL NAISSANCES	14 292	14 399	14 337	14 469	14 621	14 771	14 886	14 978	15 861	16 471

LES DIX PRÉNOMS LES PLUS POPULAIRES AU MANITOBA (1995-2004)

GARÇONS																			
2004	#	2003	#	2002	#	2001	#	2000	#	1999	#	1998	#	1997	#	1996	#	1995	#
Ethan	127	Ethan	119	Joshua	130	Joshua	117	Matthew	147	Matthew	135	Matthew	140	Matthew	144	Matthew	176	Matthew	175
Matthew	103	Joshua	107	Ethan	117	Matthew	112	Joshua	108	Joshua	124	Joshua	126	Joshua	125	Joshua	135	Tyler	143
Joshua	93	Matthew	86	Matthew	95	Ethan	105	Tyler	106	Tyler	95	Nicholas	120	Tyler	117	Tyler	118	Joshua	132
Noah	77	Ryan	72	Nicholas	80	Nicholas	92	Nicholas	95	Nicholas	95	Tyler	113	Ryan	111	Dylan	103	Nicholas	127
Logan	77	Tyler	70	Ryan	75	Justin	88	Jordan	92	Austin	93	Austin	92	Nicholas	104	Ryan	102	Jordan	127
Dylan	65	Nicholas	69	Dylan	74	Dylan	81	Ethan	88	Michael	86	Jordan	91	Jordan	99	Daniel	101	Michael	117
Alexander	65	Michael	66	Noah	73	Tyler	79	Zachary	82	Dylan	84	Michael	89	Michael	96	Nicholas	101	Dylan	112
Tyler	64	Noah	66	Tyler	71	Ryan	77	Dylan	76	Jordan	83	Dylan	88	Brandon	88	Justin	99	Justin	108
Nathan	64	Nathan	65	Austin	71	Logan	76	Michael	74	Ryan	82	Ryan	87	Dylan	88	Jordan	99	Ryan	103
Ryan	63	Logan	64	Riley	68	Zachary	66	Riley	72	Zachary	74	Justin	87	Austin	87	Michael	94	Kyle	99

FILLES																			
2004	#	2003	#	2002	#	2001	#	2000	#	1999	#	1998	#	1997	#	1996	#	1995	#
Emily	101	Emily	117	Emily	97	Emily	118	Emily	90	Taylor	116	Sarah	97	Jessica	99	Jessica	106	Jessica	158
Emma	98	Emma	99	Emma	89	Madison	90	Sarah	78	Emily	98	Jessica	87	Ashley	87	Taylor	93	Ashley	111
Madison	74	Madison	79	Madison	83	Jessica	74	Taylor	75	Jessica	77	Taylor	84	Emily	81	Samantha	85	Samantha	105
Hannah	68	Hannah	76	Hannah	76	Emma	64	Hannah	67	Hannah	66	Nicole	77	Nicole	74	Nicole	82	Nicole	100
Sarah	68	Sarah	56	Sarah	55	Taylor	63	Sydney	63	Samantha	66	Emily	73	Taylor	73	Sarah	76	Taylor	94
Abigail	52	Alyssa	55	Alyssa	54	Ashley	60	Mackenzie	61	Sarah	64	Madison	73	Samantha	72	Ashley	75	Emily	82
Jessica	44	Hailey	49	Taylor	52	Hannah	58	Madison	60	Ashley	63	Samantha	72	Sarah	72	Emily	70	Kayla	81
Hailey	43	Mackenzie	45	Ashley	51	Sarah	56	Samantha	56	Madison	60	Ashley	69	Hannah	63	Danielle	64	Sarah	79
Paige	43	Jessica	43	Jessica	50	Mackenzie	51	Megan	53	Emma	58	Alyssa	62	Megan	63	Amanda	60	Brittany	72
Olivia	43	Alexis	41	Kayla	49	Samantha	49	Ashley	50	Megan	56	Kayla	56	Madison	58	Megan	59	Courtney	67

Résultats financiers

POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE
2004 – 2005

Le Bureau de l'état civil est déterminé à faire en sorte que l'organisation assume ses tâches et obligations financières en respectant les critères les plus élevés possibles.

Les bénéfices nets ont été supérieurs au montant prévu dans le budget de 101 \$, soit 140 %, l'année 2004-2005 ayant donc été encore une année fructueuse pour le Bureau sur le plan de la prudence et de la responsabilité financière.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS GLOBAUX

BUREAU DE L'ÉTAT CIVIL SOMMAIRE FINANCIER 2004-2005 (en milliers de dollars)					
	2004-2005 Résultats réels	2004-2005 Prévisions	Écart par rapport aux prévisions	2003-2004 Résultats réels à l'année dernière	Écart par rapport à l'année dernière
Revenus :					
Chiffre d'affaires net	2 783	2 728	55	2 766	17
Recouvrement des coûts provenant des ministères gouvernementaux	91	130	(39)	104	(13)
Revenu en intérêts	5	0	5	2	3
Revenu total	2 879	2 858	21	2 872	7
Dépenses :					
Salaires et avantages sociaux	1 570	1 695	125	1 529	(41)
Frais d'exploitation	909	888	(21)	856	(53)
Amortissement	227	203	(24)	207	(20)
Total des dépenses	2 706	2 786	80	2 592	(114)
Bénéfice net de l'exercice	173	72	101	280	(107)
Bénéfices non répartis					
Au début de l'exercice	912	912	0	632	280
Transfert à la province	125	75	(50)	0	(125)
À la fin de l'exercice	960	909	51	912	48

ANALYSE DES ÉCARTS (EN MILLIERS DE DOLLARS)

Revenus

Les revenus ont été supérieurs aux prévisions, l'écart étant de 21 \$ ou 1 %. Par rapport à l'année dernière, les revenus ont été supérieurs de 7 \$. Dans les deux cas, l'écart est principalement attribuable à la forte demande continue de certificats de naissance et de service accéléré.

Dépenses

Les salaires et avantages sociaux ont été supérieurs aux prévisions de 125 \$ ou 7 %. Par rapport à l'année dernière, les salaires et avantages sociaux ont été supérieurs de 41 \$ ou 3 %. Dans les deux cas, l'écart est principalement attribuable aux retraites prévues dans le budget alors qu'aucun employé n'a pris sa retraite, et au fait que plusieurs employés ont pris des congés de maternité prolongés ou ont été détachés. Ces dernières années, l'écart défavorable était principalement attribuable à l'augmentation générale de 3 % conforme à la convention collective.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont supérieures aux prévisions de 21 \$ ou 2 %, et supérieures aux dépenses de l'année dernière de 53 \$ ou 6 %. Dans les deux cas, l'écart s'explique essentiellement par des coûts d'imprimerie pour les nouveaux formulaires d'enregistrement du mariage et des guides pour les mariages entre conjoints de même sexe.

RAPPORT DE LA DIRECTION

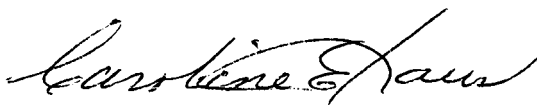
Aux responsables du financement des organismes de services spéciaux

La direction du Bureau de l'état civil assume la responsabilité des états financiers ci-joints, lesquels ont été préparés en conformité des principes comptables généralement reconnus. De l'avis de la direction, les états financiers ont été réalisés en bonne et due forme, en tenant raisonnablement compte des faits connus et avérés et reflétant le jugement de la direction relativement à toutes les estimations nécessaires et toutes les autres données disponibles au 20 mai 2005.

La direction a mis en place des contrôles internes pour sauvegarder les actifs du Bureau de l'état civil. Ces contrôles offrent également une assurance raisonnable que les livres comptables et les dossiers d'où découlent les états financiers reflètent fidèlement toutes les transactions, et que toutes les politiques et procédures établies sont observées.

La responsabilité du vérificateur est d'exprimer une opinion indépendante sur la question de savoir si les états financiers du Bureau de l'état civil sont présentés comme il convient, en conformité des principes comptables généralement reconnus. Le rapport du vérificateur précise la portée de l'examen opéré dans le cadre de la vérification et énonce l'opinion du vérificateur.

Au nom de la direction,



Caroline E. Kaus
Présidente-directrice générale



Rudy Gerling, CGA
Gestionnaire, Finances
Administration et Marketing

Winnipeg (Manitoba)
Le 20 mai 2005

États financiers

VÉRIFIÉS
POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE
2004 – 2005

Rapport du vérificateur daté du 20 mai 2005	1
Bilan au 31 mars 2005	2
État des bénéfices	3
État des bénéfices non répartis	4
État des liquidités	5
Notes sur les états financiers	6-9
Annexe – Dépenses de fonctionnement	10
Annexe – Divulgateion de la rémunération des employés du secteur public	11

